

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corp.), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction :
37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

Le... Truc des Brasseurs Belges

Tout le monde sait qu'immédiatement après l'occupation, les brasseurs se sont réunis et ont formé une association, dite « Consortium des Brasseurs Belges ». Cette association ou trust avait pour but deux points bien déterminés :

- 1° Le Patriotisme (sic);
- 2° L'intérêt personnel.

Les deux points dépendaient l'un de l'autre. Le premier était de ne pas fournir aux Allemands; le second était d'imposer aux consommateurs des prix exorbitants.

Une telle société devait réussir et obtenir un brillant succès, chez tous ses membres. Ce phénomène est assez naturel. L'homme étant égoïste par sa nature, le devient davantage lorsqu'il est encouragé dans cette voie.

C'est ainsi que cette fameuse société, n'ayant jusqu'ici jamais été inquiétée, ni par ses clients qui se laissent tromper comme de vulgaires moutons, ni par le Pouvoir occupant, a augmenté, à plusieurs reprises, le prix de la bière et se proposerait, paraît-il, d'essayer encore une nouvelle augmentation.

Vous voyez combien est dangereux l'égoïste, lorsqu'il est livré à lui-même et à ses passions !

Il est temps de faire voir à la bête qu'enfin quelqu'un veille et saura provoquer une défense en cas d'une nouvelle attaque.

Les brasseurs voudraient nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Sous le fallacieux prétexte que tout augmente, ils en arriveront bientôt à nous vendre, sous la dénomination de *bière*, un liquide sans valeur (de l'eau et un peu de colorant) pour le prix d'un bon vin.

Car, tout n'augmente pas pour les brasseurs ! Les principaux produits qui sont nécessaires à la fabrication de la bière, le malt et le sucre, leur sont fournis directement par l'administration compétente à des prix dérisoires.

Le malt leur coûte environ fr. 0,58 le kg. et le sucre environ 1 fr. le kg.

Pour faire 100 litres de bonne bière à 5° Bg. (comme on n'en voit plus à Bruxelles) il faudrait employer environ :

7 kg. de malt à 58 c. . . . frs. 4,06
2 » sucre à 1 fr. . . . » 2,00

Les autres matières qui y entrent, houblon, colorant, etc. sont tellement insignifiantes qu'elles ne valent guère la peine d'en parler.

Or, savez-vous ce que pèse en moyenne la bière qu'on nous vend, comme « BOCK » ou autre nom mirabolant ? Je vous laisse à deviner !

Eh bien, cette bière pèse en moyenne 3° Bg. et l'on nous impose cela à 55 frs. l'hectolitre !

Donc, si 5° Bg. valent 6 frs. 3
3° » vaudront 3 fr. 30

Voilà, brave consommateur, ce que vous ne saviez pas, n'est-ce pas ? Pour vendre à 55 fr. ce qui coûte fr. 3.60, cela valait bien la peine de faire une société ! Un Consortium ! un Trust ou un Truc ! — appelez-le comme vous voulez, c'est une société de malins !

Il est donc établi que sous le couvert d'un patriotisme, d'ailleurs intéressé, le consortium s'est constitué pour :

- 1° Ne pas fournir aux Allemands;
- 2° Pour exploiter à sa guise, le malheureux consommateur.

Pareils industriels ne méritent-ils pas d'être réglementés ou mis sous séquestre ?

En somme, la bière constitue la principale ou, pour ainsi dire, la seule boisson que nous puissions encore nous payer.

La cherté des autres boissons qui ont pour base les produits exotiques, tels que le café, le thé, le cacao, etc., est bien compréhensible; nous ne croyons pas nécessaire d'en donner les explications.

Les Opérations à l'Ouest

Londres, 18 août. — Les journaux sont très réservés dans leurs appréciations sur la situation militaire à l'Ouest.

Ils sont unanimes à reconnaître que le moral des troupes allemandes, fortement menacées par des attaques de flanc, n'a jamais été plus brillant qu'au cours des derniers combats.

Il semble qu'on doive renoncer une fois de plus, disant-ils à l'espoir de percer et de voir crouler le front allemand cet été.

Le « Daily Chronicle » écrit entre autres :

— Les Allemands modifiaient précisément leurs positions lorsque le général Foch a déclenché son offensive.

La situation extraordinairement critique du flanc allemand a été sans doute la raison essentielle de la rapide retraite de l'ennemi, retraite qui devait nécessairement entraîner de grandes pertes matérielles.

Mais il ne saurait être question d'un affaiblissement du moral des troupes ennemies.

C'est précisément l'après de la lutte qui s'est déroulée ces jours derniers contre les Anglais et les épisodes au cours desquels les opérations se sont divisées en d'innombrables combats isolés qui montrent combien est cruel l'acharnement de deux adversaires dont chacun sait qu'il fait tout son possible et qu'il doit donner tout ce qu'il peut.

Ce mur de Morlaucourt, que les Anglais ont dû escalader homme par homme sous le feu meurtrier des mitrailleuses allemandes, constitue un rempart de cadavres anglais.

Les fortes pertes subies par les formations de tanks que l'infanterie allemande a attaquées et une série d'autres péripéties de la lutte ont mis en relief sanglant l'horreur des combats actuels.

Le « Times » fait remarquer que la résistance des Allemands est devenue de plus en plus forte en ces derniers temps.

L'ennemi possède encore de précieuses positions de défense.

Une modification radicale de toute la situation stratégique ne s'est pas encore produite et, pour le reste, on est encore dans l'incertitude sur le point de savoir où se trouvent les réserves allemandes et où elles seront mises en ligne.

Ces réserves sont loin d'être entièrement entamées, et les Allemands ont visiblement préféré se retirer

Mais il n'en est pas de même pour la bière qui est un produit national.

Le grain, le sucre, sont des produits de notre sol. On a réglementé l'usage et la vente de ces matières premières.

Ne pourrait-on compléter dans l'intérêt général, l'œuvre de la réglementation en réglementant la fabrication et la vente de la bière ?

Il y a là peut-être une lacune à combler. A quoi sert, en effet, de tarifier le prix des grains et ceux des sucres, qui servent à faire de la bière, si on laisse aux brasseurs toute liberté de vendre la bière aussi chère, qu'ils le veulent ?

La bière est actuellement un produit nécessaire à l'alimentation humaine. Elle ne peut pour le moment, du moins, être considérée comme un article de luxe. Dès lors elle mérite bien l'attention des Pouvoirs.

Nous avons connu les barons « Zeep ». La noblesse pourra se glorifier d'avoir enfanté une catégorie en plus, celle des barons « Bier ».

Il est vrai de dire à l'avantage de la *Brasserie*, que celle-ci possédait déjà en son sein, des nobles autres que ceux dont nous venons de parler, des Comtes, des vrais ceux-ci, etc., etc.

P. S. La tarification de la bière pourrait être établie en tenant compte des intérêts de tous les facteurs contribuant à l'industrie brassicole, c'est-à-dire :

1. Les fabricants (Brasseurs);
2. Les grossistes (Concessionnaires en fûts et en bouteilles);
3. Les Détaillants;

comme toutes les tarifications qui ont été fort heureusement ordonnées par le Pouvoir occupant.

Les grossistes se subdivisent eux-mêmes en plusieurs catégories, qui sont :

- 1° Ceux qui ne fournissent pas de matériel et qui sont rétribués par les brasseurs à raison de 5 fr. l'hect.
- 2° Ceux qui fournissent le matériel fûtaille.

La rétribution de ceux-ci n'est pas fixée jusqu'à présent. Ces auxiliaires sont très précieux pour l'industrie brassicole, car non seulement ils contribuent dans la main-d'œuvre, mais ils sont responsables des paiements de la clientèle.

3° Ceux fournissant le matériel fûtaille et bouteilles et faisant en même temps les services de camionnage et livraison. La rétribution de ces derniers n'est pas plus fixée que celle des grossistes signalés au § 2. Il faut remarquer que les grossistes du § 3, sont d'une utilité supérieure et que leur responsabilité est encore plus conséquente. Une intervention des Pouvoirs serait donc nécessaire, en vue de déterminer leurs droits.

Ainsi comprise et arrêtée, la tarification de la bière serait une chose excellente. Elle mettrait fin à la spéculation d'industriels, déjà riches d'avance, et qui n'ont pas reculé devant les horreurs de la guerre pour grossir leur fortune en imposant au public, des prix exagérés en rapport avec la qualité de leur produit.

Elle équilibrerait le système économique entre les différents facteurs intéressant l'industrie brassicole, en déterminant les droits des diverses catégories des marchands vis-à-vis des fabricants.

Elle protégerait l'honnête et innocent marchand contre les agissements de certains fabricants. De cette façon les brasseurs ne pourraient plus faire retomber sur les marchands la responsabilité de la qualité de la bière.

Les prix étant fixés pour chacun suivant les services rendus, chacun aurait la responsabilité qu'il mérite. La bière pourrait être livrée au degré.

Ainsi tout le monde serait content, sauf les brasseurs; mais comme ceux-ci ne le plus petit nombre, ils devront s'incliner devant l'intérêt de la masse.

plutôt que d'abandonner les avantages qu'ils peuvent tirer de leur situation actuelle.

Genève, 19 août. — Le « Progrès de Lyon » dit que les attaques aériennes contre des villes françaises deviennent plus violentes.

Toul, Lunéville, Bayonne, Epinal et particulièrement Nancy ont subi de forts dégâts à la suite des raids allemands.

Paris, 19 août. — On mande de Rouen au « Petit Parisien » :

— La ville et la banlieue de Rouen ont été attaquées la nuit du 17 août par des avions allemands. La même nuit, une cinquantaine de bombes ont été lancées sur Calais; quelques immeubles ont été gravement endommagés. Pas de victimes.

La même nuit encore, les avions allemands ont bombardé Dunkerque.

La Guerre sur Mer
Paris, 17 août. — L'ancien croiseur cuirassé « Dupetit Thouars » (9,500 tonnes), qui prenait part avec la marine américaine à la protection de la navigation dans l'océan Atlantique, a été coulé le 7 août par un sous-marin.

Les naufrages ont été recueillis par des contre-torpilleurs américains. Treize hommes manquent à l'appel.

La Haye, 18 août. — L'Amirauté britannique annonce officiellement que deux contre-torpilleurs ont heurté des mines le 15 août et ont sombré. Vingt-six hommes sont portés manquants. Il est probable qu'ils ont été tués par l'explosion ou se sont noyés.

Berne, 19 août. — On mande de Genève au « Berner Tagblatt » que lors de la visite que M. Poincaré a faite hier à Brest, des exercices ont été exécutés en vue de se rendre compte de l'efficacité de la méthode française de poursuite des sous-marins.

Avant la fin de ces exercices, qui ont duré plusieurs heures, on a annoncé le torpillage du « Dupetit-Thouars ».

Copenhague, 18 août. — Cet après-midi a eu lieu, au cimetière de Harboere, l'inhumation solennelle de 13 marins allemands dont les cadavres ont échoué ces jours derniers à la côte.

Les cercueils étaient recouverts de couronnes.

Une foule nombreuse a assisté à la cérémonie.

Après l'enterrement, le consul allemand à Ringekjøbing a, au nom du gouvernement allemand, remercié les assistants de leur témoignage de sympathie.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 20 août.
Théâtre de la guerre à l'Ouest.
Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

Au Sud-Ouest de Bailleul, le feu d'artillerie a atteint par moments une grande violence.

Sur le champ de bataille du 18 août, l'ennemi a renouvelé hier ses attaques.

Au Nord de Lassigny, elles n'ont pas réussi à se développer par suite de notre feu concentrique.

Au Nord de Vireux-Berguin, elles ont été repoussées par une lutte de corps à corps.

Des deux côtés de la Lys, nous avons retiré il y a quelques jours sans combattre nos postes très avancés se trouvant à l'Ouest de Merville dans une ligne à l'Est de l'Artois.

Des détachements ennemis sont entrés à Merville hier pendant la nuit. Nous avons repoussé des attaques anglaises près de Lens et à la Scarpe.

Armées du général von Boehn.
Au Sud de Libons nos troupes d'assaut ont attaqué les postes avancés des Anglais, ont fait prisonniers les occupants et ont repoussé les contre-attaques ennemies.

Au Sud-Ouest de Chablines nous avons repoussé des assauts qu'un court feu d'artillerie avait préparés.

Au Nord-Ouest de Roye les Français ont réattaqué avec des chars d'assaut. Ils ont dû rebrousser chemin.

Entre Beuvreignes et l'Oise lutte violente toute la journée. Avec des divisions en partie fraîchement amenées, les Français ont attaqué à plusieurs reprises sur un large front.

Au Sud de Grapèaunnil, leurs attaques se sont écroulées devant nos lignes; des deux côtés de Fresnoy elles ont été brisées par nos contre-attaques.

Entre Lassigny et Thiescourt, l'ennemi a été rejeté par une lutte de corps à corps acharnée; il a été expulsé de la partie de nos premières lignes où il avait pris pied passagèrement.

Nous avons tenu également nos lignes joignantes qui s'étendent jusqu'à l'Oise, malgré les attaques acharnées de l'ennemi.

Entre l'Oise et l'Aisne, le feu d'artillerie a atteint de nouveau une grande violence l'après-midi.

Vers le soir, l'ennemi a continué ses attaques d'infanterie entre Carlepoint et Nouvron. Aux deux ailes d'attaque il a été rejeté dans un combat de corps à corps.

Au milieu du front le feu de notre artillerie a brisé les attaques de l'infanterie devant nos positions.

Groupe d'armées du général von Gallwitz.
Entre la Meuse et la Moselle, nos détachements de reconnaissance ont pénétré à plusieurs reprises dans les lignes ennemies.

Le lieutenant Veltjens a remporté ses 29°, 30°, 31° et 32° victoires aériennes, le sous-sergeant-major Nay ses 21°, 22° et 23°, et le lieutenant Roeth sa 22°.

Vienne, 18 août. — Officiel de ce midi.
Sur le front italien, violent duel d'artillerie à certains endroits.

En Albanie, pas d'événement particulier à signaler.

Sofia, 16 août. — Officiel.
Sur le front en Macédoine, au Nord de Bitolia et dans la boucle de la Czerna, la canonnade a été plus violente des deux côtés.

A l'Ouest de la Czerna orientale, notre feu a mis en fuite les troupes d'infanterie ennemie qui tentaient d'approcher notre ligne de sûreté.

Au Nord de Machovo et dans la région de la Moglena, engagements de patrouilles dont l'issue a été favorable pour nous.

Dans les vallées du Vardar et de la Strouma, faible canonnade.

Au cours d'un combat aérien, le vize-feldwebel Fizeler a descendu un avion ennemi au Sud de Bitolia.

Sofia, 18 août. — Officiel d'hier soir.
Sur le front en Macédoine, au Nord de Bitolia et au Sud de Huma, canonnades réciproques plus violentes.

A l'Est du Vardar et au Sud de Doiran, nous avons mis en fuite par notre feu des troupes d'attaque ennemies qui tentaient d'atteindre notre ligne de sûreté.

Dans la vallée de la Strouma, activité des patrouilles; les nôtres ont eu l'avantage.

Des détachements d'infanterie qui tentaient d'approcher de nos lignes ont été décimés par notre feu.

Communiqués des Puissances Centrales

Constantinople, 17 août. — Officiel.
Sur le front en Palestine, entre la côte et le Jourdain, nos positions et les terrains avoisinants se sont trouvés sous un violent feu ennemi.

Au cours d'une attaque exécutée par la cavalerie et les mitrailleurs, nous avons dispersé trois escadrons ennemis au Nord-Est des bouches du Jourdain.

L'ennemi a subi de fortes pertes. Cinquante morts et blessés sont restés sur le terrain.

Sur le front en Afrique, activité persistante de l'infanterie, de l'artillerie et des aviateurs.

Sur les autres fronts, la situation ne s'est pas modifiée.

Constantinople, 18 août. — Officiel.
Sur le front en Palestine, canonnades réciproques plus violentes à certains endroits.

Sur la rive orientale du Jourdain, nous avons repoussé une attaque de reconnaissance ennemie.

Entre Jérusalem et le Jourdain, l'ennemi a exécuté des mouvements.

Nos aviateurs ont efficacement bombardé les régions situées près de Tafile et de Maan.

Sur le reste du front, rien d'important à signaler.

Berlin, 18 août. — Officiel.
Depuis le 15 août, l'ennemi a continué chaque jour ses attaques des deux côtés de l'Avre.

Malgré tous ses efforts et la mise en ligne de troupes nombreuses et d'un matériel important, elles ne lui ont rapporté aucun succès.

Le 17 août sur le même front, des masses compactes de troupes d'assaut ennemies se sont, depuis l'aube jusqu'à tard dans la soirée, vainement lancées à l'attaque du front allemand.

Dans la matinée, l'ennemi a de nouveau concentré ses troupes appuyées de tous les moyens de combat, en vue d'une attaque dans le secteur compris entre les deux grandes routes se dirigeant de l'Ouest vers Roye.

Ces attaques, échelonnées en profondeur, se sont effondrées dans le sang entre Fresnoy et l'Avre sans aucun résultat.

Renouvelées le soir, entre 7 et 9 heures, à plusieurs reprises, elles ont une fois de plus été repoussées et ont coûté de fortes pertes à nos adversaires.

Au Sud de l'Avre, l'ennemi a déclenché deux fortes attaques de chars.

La dernière de ces attaques, à laquelle ont participé jusqu'à trente chars d'assaut, s'est écroulée avec de fortes pertes.

Ces tanks ont été, soit démolis par la canonnade, soit capturés.

En repoussant plusieurs attaques débouchant du parc de l'Artois, nos aviateurs de combat ont efficacement appuyé la contre-attaque allemande à l'aide de bombes et de mitrailleuses.

Le 17 août, près de Beuvreignes, où la veille déjà six attaques ennemies avaient successivement échoué, les cadavres de nos ennemis se sont entassés une fois de plus au cours de nouvelles et vaines tentatives plusieurs fois renouvelées.

La journée d'hier, pendant laquelle l'ennemi a de nouveau subi des pertes sanglantes fort élevées sans obtenir le moindre résultat et sans qu'aucun de ses objectifs ait été atteint, constitue un nouveau et complet succès pour les armes allemandes sur la défensive.

Communiqués des Puissances Alliées
Paris, 19 août (3 h.).

Pendant la nuit, actions d'artillerie violentes au Nord et au Sud de l'Avre.

Le chiffre des prisonniers faits par nous hier dans la région à l'Ouest de Roye dépasse 400.

Hier vers 6 heures, entre l'Oise et l'Aisne, nos troupes ont rectifié leur front sur une étendue de 15 kilomètres environ entre le Sud de Carlepoint et Fontenoy, réalisant ainsi sur toute la ligne une avance moyenne de 2 kilomètres environ.

Nous avons occupé le plateau à l'Ouest de Nampcel, atteint le rebord Sud du ravin d'Audignicourt et conquis Nouvron-Vingré.

1700 prisonniers, parmi lesquels 2 chefs de bataillon, sont entre nos mains.

Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 19 août (11 h.).

Entre le Matz et l'Oise, nous avons continué à progresser au cours de la journée.

Nos troupes, malgré la résistance opiniâtre des Allemands, se sont emparées de Frémiers et ont atteint les abords Ouest de Lassigny.

Plus au Sud, elles ont réussi à déboucher des bois de Thiescourt.

Sur leur droite, elles ont conquis Pimprez et poussé jusqu'aux abords Sud de Dreslincourt.

Au Nord de l'Aisne, complétant nos succès entre Carlepoint et Fontenoy, nous avons enlevé le village de Morstain.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits dans cette région depuis hier atteint deux mille deux cents.

Rien à signaler sur le reste du front.

Car dès les printemps de cette année, il était question de Wussug-ed-Bowleh, homme d'Etat habile et candidat déclaré de l'Angleterre.

Il a dirigé les dernières années les affaires du gouvernement perse, mais il a dû démissionner parce que sa dernière convention avec le gouvernement russe tsariste, accordant à la Russie d'importantes concessions au Nord, fut conclue sans l'assentiment du parlement et considérée par le parti démocratique, alors fortement organisé, comme une trahison à la patrie.

Après que l'Angleterre a vraisemblablement réussi à déseigner les démocrates et que toutes les places importantes jusqu'à la pointe Nord-Ouest ont été occupées par des troupes anglaises, Wussug-ed-Bowleh croit, du moins d'après les dernières informations de Téhéran, que le moment est venu pour lui d'intervenir.

Il a comme devancier de sa politique, son frère Guavam-es-Saltaneh, le nouveau gouverneur de Chorassan et de Sistan dont le gouvernement se trouve pour la première fois, depuis 1907, réuni entre ses mains.

Au départ de Guavam-es-Saltaneh pour la capitale provinciale de Mesched, les bruits se renforcèrent que l'Angleterre voulait aussi créer à l'Est une « troupe de police », qui, organisée à l'instar du fameux South Persian Rifles, devait également amener sous la domination anglaise les provinces frontalières de l'Afghanistan, du Turkestan et la Perse. Du côté persan, n'importe quel point d'importance à la candidature de Sephasar-Azams, qui est l'instrument anglais le plus servile, en vue de l'occupation du poste de ministre président, car son acceptation du portefeuille serait considérée par la population perse comme la plus grave injure.

Wussug-ed-Bowleh qui se considère près de ses amis comme le futur dictateur de la Perse fera bien de cacher « la main de fer » dans un gant de velours,

s'il ne veut pas qu'une tempête d'indignation ne le brayasse sans pitié comme le rédacteur en chef du « Raad » vendu à l'Angleterre.

Ce qui a été tramé à Téhéran se laisse entrevoir dans une communication intéressante du « Svenska Dagbladet » de Stockholm, en date du 21 juin.

Si les Anglais cachent le jeu de leur diplomatie aux yeux du public, il existe des faits qui seraient puérils de nier.

« Svenska Dagbladet » croit savoir que l'ambassadeur anglais Sir Christopher Marling, est fatigué de sa charge et des froissements du charpé d'affaires français Lecomte qui dans les opérations militaires de l'Angleterre en Perse donne trop de preuves de sa politique d'intérêts.

On désigne, comme successeur de Marling, Major Stokes, qui a fait au commencement de cette année le voyage en aéroplane de Basdad à Téhéran.

Stokes n'a en quelque sorte comme martyr de la cause juste de Morgan Shusters aucune mauvaise renommée chez les Perses. Il aurait dû organiser la gendarmerie du financier américain, ce que Lord Edward Grey empêcha en 1914 sur la proposition de la Russie.

Ce que les Anglais entendent à présent ne paraît pas être un mauvais stratagème. Mais le moment qu'ils choisissent pour nommer un militaire en vue d'arranger leurs affaires diplomatiques en Perse est aussi inopportun que possible.

« Svenska Dagbladet » considère la nomination de Stokes comme un pas en avant vers la domination militaire du pays tant de fois éprouvé et prévoit que les Perses, déjà irrités à cause des mesures du général Sir Percy Sykes et de son South Persian Rifles, sembleront convaincus davantage que l'Angleterre met tout à la dernière main à la fragile souveraineté de la Perse.

Ainsi que cela a été plus d'une fois répété ici, l'existence du South Persian Rifles comme un élément longtemps la principale pierre d'achoppement des Perses de n'importe quelle classe de la population.

Son action est considérée comme une grossière violation de la neutralité contre laquelle le gouvernement persan

Aux termes de la convention, l'échange des prisonniers belges se fait donc dans les mêmes conditions que celui des prisonniers français, mais seulement dans les limites numériques fixées ci-dessus.

Les prisonniers de guerre belges originaires de la Belgique occupée et dont le foyer et la famille se trouvent dans cette partie du territoire ne pourraient plus, s'ils étaient renvoyés dans les parties de la France ou de la Belgique non occupées, jouir, comme la plupart des Français, de l'avantage de pouvoir rejoindre leur famille et ils n'auraient même plus alors, en leur qualité de prisonniers libérés, l'avantage de rester en correspondance avec leur famille ni de recevoir des envois d'argent.

Ces avantages, dont jouissent les prisonniers et les ouvriers libérés en Allemagne, leur seraient supprimés jusqu'à la fin de la guerre.

En conséquence, le gouvernement allemand eût rempli un devoir d'humanité en allant au devant des vœux exprimés par les prisonniers et la population belge, c'est-à-dire en faisant en sorte qu'un grand nombre de prisonniers tombant sous l'application de l'accord ou renvoyant à leur internement en Suisse puissent rentrer dans le territoire du gouvernement général et y rejoindre leur famille pour autant qu'ils soient originaires de ce territoire.

Les prisonniers qui expriment le désir de ne pas être ramenés en Belgique seront remis en liberté dans le territoire de la France non occupée en passant par la Suisse.

Le gouvernement allemand s'est adressé dans ce sens, par l'intermédiaire du gouvernement espagnol, au gouvernement belge et attend une réponse favorable à bref délai, dans l'intérêt même du peuple belge.

Il n'est pas possible, par conséquent, d'indiquer dès à présent une date approximative pour l'échange et le retour des prisonniers isolés.

Il ne sera pas possible de donner suite à des demandes tendant à faire bénéficier, en vue d'un échange ou d'un internement anticipatif, tel internement ou tel prisonnier déterminé. Il sera tenu compte de tous les droits quand le tour de chacun sera venu.

Dependant, on peut retenir qu'aux termes des conventions internationales, les prisonniers belges malades qui estiment que leur état de santé exige leur internement en Suisse peuvent s'adresser à la Commission médicale germano-suisse, qui visite régulièrement les camps et qui décidera de commun accord avec une autre commission de contrôle composée de médecins dont les décisions seront basées sur des conditions internationales exactement établies.

Les malades ont le droit de renoncer à leur internement en Suisse et, sur leur demande, ils seront ramenés dans leur famille sur le territoire du gouvernement général.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en vue de l'échange ou de l'internement de prisonniers toutes les démarches de particuliers ou de ressortissants auprès des autorités allemandes ou des associations ne peuvent avoir aucune influence sur les décisions à prendre. Elles ne peuvent que rendre l'échange plus difficile et il n'y sera même pas répondu.

Les stipulations de la convention ont été portées à la connaissance des prisonniers. C'est à eux qu'il appartient de faire les démarches nécessaires.

NÉGOCIATIONS DE PAIX

Kief, 17 août. — Le président de la conférence de la paix, M. Cheluchine, a déclaré aux représentants de la Presse que la Russie émet, au sujet de la délimitation des frontières, des prétentions inadmissibles et qui vont à l'encontre du principe « Pas d'annexion, liberté des peuples de disposer d'eux-mêmes ».

En effet, la Russie veut annexer la plus grande partie de l'Ukraine septentrionale, y compris la majeure partie du district du Donetz.

Elle réclame la conclusion des négociations par son appel au tribunal d'arbitrage de La Haye, qui ne siège pas en ce moment.

L'Ukraine, de son côté, désire réellement la paix et la délimitation de ses frontières.

Cologne, 19 août. — La « Gazette de Cologne » apprend de Stockholm que le gouvernement suédois a refusé de tenir compte du vœu de l'opinion publique qui aurait voulu lui voir prendre l'initiative des négociations préparatoires de paix, en s'entremettant auprès des belligérés.

Le gouvernement estime que pour intervenir avec quelque chance de réussite, il faut que chez les parties intéressées se remarque à tout le moins une tendance quelconque à conclure une paix par compromis.

Si une intervention pacifiste venait à échouer, il est certain que la puissance qui se serait entremise dans ce but y perdrait grandement de son prestige.

Comme aucun indice ne permet de croire en ce moment aux bonnes dispositions des belligérés, le gouvernement préfère s'abstenir provisoirement de toute démarche dans le sens indiqué.

Chronique Carolorégienne

Un bel exemple.

Le Conseil communal de Couillet vient d'accorder une augmentation de 30 % de leurs traitements à tous les employés des organismes de secours et d'alimentation de la commune, suivant en cela l'exemple de la plupart des communes du grand Charleroi. Il est toutefois regrettable que les employés communaux aient été laissés dans leur pénible situation.

La forte prime.

Le Conseil communal de Couillet a accordé une prime de fr. 2,50 (deux francs cinquante) — soit fr. 0,25 en temps de paix — à tout policier qui, dans une affaire d'une certaine gravité, aura fait preuve d'initiative et d'intelligence telles que, sans son concours, les auteurs n'auraient pu être découverts.

La voilà bien, la forte prime !...

Origine de l'industrie des pots.

La ville de Châtelet possède des archives bien intéressantes. J'y ai trouvé notamment, sous la date du 27 avril 1662 — alors que Châtelet faisait partie du Pays de Liège, la « Permission de faire des pots à Châtelet ».

Le document s'exprime ainsi : « Messieurs ayant examiné la requête de Pierre l'Adventurier, demandant la permission de travailler des pots blancs et bleus fins, à l'exclusion et privativement à tous autres, en la ville de Châtelet et Bouillon, mesdissieurs luy ont accordé sa demande, avec pouvoir d'y travailler avec deux serviteurs et ce, pour le terme de six ans ».

Dans un autre document, je trouve cette note : « L'an 1667, Pierre l'Adventurier, grand

Bailli de Châtelet, fonde le Couvent des Carmélites de Huy. »

Il n'y a pas à dire : il n'y a rien de tel que le commerce pour enrichir particuliers et... ecclésiastiques.

Nil novi sub sole...

GEORGÉ MIL.

NÉCROLOGIE

Un service de quarantaine pour le repos de l'âme de Madame veuve A. MILET-LEFERT, industrielle à Namur, sera chanté le jeudi 22 courant, à 11 heures, en l'église St-Nicolas (Namur).

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Célestin MILET,

décédé à Namur, le 19 août 1918, à l'âge de 70 ans, administré des Sacraments de Notre-Mère la Sainte Eglise. Les funérailles suivies de l'inhumation au cimetière de Belgrade auront lieu en l'église paroissiale de St-Nicolas, le mercredi 21 courant, à onze heures.

Réunion à la maison mortuaire, avenue Prince Albert, 177, à 10 h 1/2.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part.

Chronique Locale et Provinciale

Conseil communal de Namur

Séance du vendredi 16 août.

La séance est ouverte à 5 h. 15.

Présents MM. A. Procès, bourgmestre-président; Lecocq, Delonnoy, Ronvaux, Chartier, échevins; Falmagne, Sainttraint, Antoine, Attout, Deroy; Gris, Houéret, Goffin, Wodon, Van Meldert, Lemaître, conseillers; Cauchie, secrétaire.

M. l'échevin Ronvaux sollicite un crédit pour la création d'une classe pour l'enseignement du degré supérieur à l'école de Salzinnes-les-Moulins. Admis.

M. le bourgmestre fait part de la mort de M. Bastin, le philanthrope bien connu, fondateur du prix Bastin. Il rend un hommage ému à la mémoire du défunt.

Les conseillers, debout, marquent leur approbation. On aborde l'ordre du jour.

1. Bureau de bienfaisance. Art. 65 du règlement.

— Le Bureau de bienfaisance n'admet pas l'indemnité de 30 francs votée dans la dernière séance.

M. Falmagne regrette que la proposition du Bureau de bienfaisance fait tomber celle de M. Ronvaux; c'est pourtant le tarif minimum du chemin de fer qui avait été proposé.

Le bourgmestre demande que le collège s'entende avec le bureau de bienfaisance; admis.

2. Bureau de bienfaisance, indemnité des accoucheuses. — Le bureau propose de modifier la taxe des accoucheuses vraiment dérisoire de 5 fr. et de la porter à 15 et 20 fr. Admis.

3. Contrôle des œuvres de bienfaisance. — M. le conseiller Van Meldert propose de nommer des contrôleurs pour les œuvres subsidiaires par la ville.

Il propose de nommer à ce poste les membres du bureau de bienfaisance.

M. le Dr Falmagne est adversaire de la proposition; il conviendrait, selon lui, de confier ce contrôle à des gens appartenant aux trois partis politiques.

M. l'échevin Ronvaux demande qu'on fasse comme à Bruxelles nommer des contrôleurs payés par la commune.

M. Gris dit que la question est complexe et doit être renvoyée à une commission spéciale.

Renvoyée à la commission de finances et du contentieux.

4. Ecole des arts et métiers. Dernière décision du conseil. — M. le bourgmestre demande de discuter la question au huis clos. Plusieurs conseillers ne sont pas de cet avis, on vote la discussion en public 9 contre 5.

On reproche au bourgmestre d'avoir voulu entraver la marche régulière des affaires; on reproche à M. Gris d'avoir déclaré qu'il sabotait la nouvelle école.

M. Ronvaux déclare nettement avoir tenu ce propos. M. Gris proteste contre cette allégation.

M. le bourgmestre se défend avec énergie d'avoir contrevendu sciemment aux dispositions prises par le Conseil lors de sa dernière séance; il y a dans son esprit une question de droit, une question légale qu'il convenait d'examiner; il l'a fait en conscience, avec la seule intention d'amener une entente entre les membres du Conseil et de mener la chose à bien. Finalement on propose d'engager le Collège de faire le nécessaire pour mettre la nouvelle école sur pied.

5. Emprunt de 25 millions. — M. Lecocq, échevin des finances propose un emprunt à long terme parce que l'argent sera encore très cher à la conclusion de la paix.

L'emprunt sera composé de 54.000 obligations de 500 fr. nominal avec faculté de remboursement en 1930. Cet emprunt consolidera plusieurs emprunts faits antérieurement.

On vote le renvoi à la Commission des finances.

6. Bureau de bienfaisance. — Crédit spécial. — Un crédit spécial pour indemnité de vie chère est voté.

7. Taxes sur les cercles des jeux. — Rapport de la Commission. — On vote une taxe de 25.000 francs sur les cercles de jeux à partir du 1^{er} janvier 1918. Les administrateurs, directeurs et tenanciers sont solidairement responsables.

La taxe est due entièrement.

8. Demandes de concession au cimetière. — Admis.

9. Location d'un magasin rue des Tanneurs. — Ce magasin servira pour la distribution du charbon. — Admis.

La séance publique est levée à 7 h. 1/2.

ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE

(4^e degré technique)

Préparation aux professions manuelles, aux emplois dans le commerce et dans les administrations publiques.

RENTREE DES CLASSES

Les inscriptions seront reçues à l'Ecole, rue Basse Marcelle, 3, les 2, 3, 4 septembre, de 11 h. à 12 h 1/2. Les examens d'entrée auront lieu le 4 et les examens de passage le 5 septembre.

VILLE DE NAMUR

Cercle Scientifique « Cours d'Education Générale »

Rue des Dames Blanches, 12, Namur

Judi 29 août 1918, à 4 heures, à l'occasion de la découverte des séances du Cercle. Séance cinématographique avec tombola pour les enfants des écoles de Namur.

Entrée complètement gratuite.

Théâtre de Namur

Dimanche 25 août 1918, à 4 h., Grande Matinée de Gala donnée au profit de l'œuvre : « La Crèche Elisabeth », avec les gracieux concours de M^{lle} Guillaume, cantatrice; M. J. Leroy, baryton d'opéra-comique; M. G. Denis, violoncelliste, 1^{er} prix avec

— Vous retournez en ville, je présume. Je ne sais si vous faites sagement de changer l'air pur de la campagne contre l'atmosphère poussiéreuse de Melbourne.

— Mais Madge me dit que vous partez aussi.

— Cela dépendra.... Peut-être oui, peut-être non.

Vous, ce sont des affaires qui vous appellent, je présume.

— Pas précisément; c'est Calton...

Ici Brian s'arrêta brusquement, se mordant les lèvres, vexé d'avoir prononcé le nom de l'avocat, qu'il n'avait pas l'intention de mentionner.

— Calton, fit Fretby d'un ton d'interrogation, en se levant et en regardant fixement Brian.

— Il désire me voir pour affaires.

— Relativement à la vente de vos terres, je suppose? continua Fretby sans quitter des yeux le jeune homme; vous ne pouvez avoir

grande distinction du Conservatoire royal de Bruxelles; M. Grésini, directeur primé de l'Académie des Sciences.

Création à Namur de « La Louve », tragédie en 5 actes en vers juxtaposés libres de E. Grésini et H. Thonius.

Après le 2^e et 3^e acte : brillant intermède musical. Orchestre complet sous la direction de M. A. Wilame, professeur.

Avant-chronique

LA LOUVE

La tragédie de MM. Grésini et Thonius comprend cinq actes comme toute tragédie classique, constituant cinq épisodes d'un thème parfaitement élaboré.

Le thème est assez simple en lui-même; les auteurs, en la coupant en cinq actes, en ont voulu accentuer le relief par des oppositions de scènes.

Voici le résumé des différents actes :

ACTE I. — Le Baptême.

Edgar Chatillon, qui est jeune et riche, a tout ce qu'il faut pour être heureux : une femme charmante, Alice, et un enfant adoré, la petite Charlotte, dont on va, le jour même, célébrer le baptême.

Malheureusement pour le bonheur de la famille, il est pris d'une folle passion pour une aventurière Marguerite Valois, une fille voluptueuse et avide que l'on a surnommée d'un sobriquet qui la dépeint toute : « La Louve ».

Il est dans les griffes de cette femme et ne sait pas s'en défaire. Au contraire, lorsqu'elle vient le rejoindre chez lui même pour l'exhorter à s'enfuir avec elle pour aller vivre maritalement, il n'a ni le courage ni la force de se débattre contre cette funeste suggestion.

Un ancien amant de Marguerite, Bussièrre, un poète riche et débauché, assiste impuissant à ce drame : il cherche pourtant les moyens de tirer Chatillon de l'abîme où il s'agit de le faire tomber.

ACTE II. — L'abandon.

L'amour défendit à Chatillon plus puissant que le sentiment du devoir : Chatillon abandonna sa femme et son enfant pour s'en aller vivre avec Marguerite Valois qui en a fait son lit et sa chose.

Mais Bussièrre a entrepris l'œuvre de résurrection qu'il avait ruinée longtemps.

Il se présente chez les deux amants pour rappeler au mari faulx son devoir et le chemin de l'honneur.

C'est en vain, la Louve a trop d'ascendant sur son amant, Chatillon ne peut se résoudre à renoncer à son amour coupable.

Pourtant Bussièrre lui montre que Marguerite le trompe avec un mépris, Crésus.

Cette fois Chatillon se réveille; il décide de rompre avec Marguerite. Mais celle-ci le tient : Chatillon a laissé précipiter ses affaires, il a même commis des imprudences, il est acculé à la faillite et peut-être à la Cour d'assises; pour le sauver il lui faut l'argent de la Louve — et il reste.

ACTE III. — La Crèche.

Alice Chatillon est tombée dans la misère noire; dénuée de toute ressource elle se voit forcée de congédier ses anciens serviteurs et de venir placer son enfant à la Crèche où elle est reçue avec courtoisie et générosité.

Cet acte donne une image fidèle des buts que poursuit cette admirable institution qu'est la Crèche; il ne compte que pour peu dans l'intrigue générale mais permet de faire l'apologie de l'œuvre de la Crèche.

ACTE IV. — L'aveu.

Alice Chatillon devenue très pauvre vit dans une mansarde du produit de son travail. Sa santé fatalement est devenue chancelante. Elle est heureusement assistée par le docteur qui la soigne, le curé, l'ancienne nourrice de sa fille et le bon Bussièrre.

Mais on frappe à sa porte, c'est Chatillon qui revient, miné, meurtri, désemparé; il implore son pardon, Bussièrre plaide en sa faveur et Alice pardonne. Le ménage s'est reconstruit.

Mais la Louve n'entend pas lâcher si aisément sa proie. Elle revient malgré tout à la charge. Bussièrre est là qui veille et qui fait échouer ses dernières tentatives.

Marguerite Valois, furieuse, se retire, lui déclarant toutefois qu'elle le poursuivra de sa vengeance.

ACTE V. — Sacrifice.

La Louve, pour se venger, a réussi à provoquer un duel entre Bussièrre et son amant Crésus. Les deux adversaires se rencontrent : Crésus qui est un bretteur éprouvé a rapidement raison de son adversaire et le tue.

Marguerite Valois qui assistait au duel cachée dans une hutte est épouvantée du résultat de la rencontre; le remords l'enlève et elle se suicide, laissant Chatillon et sa femme à leur bonheur retrouvé pour le sacrifice de leur ami Bussièrre.

Prix des places : 1^{re} loges, baignoires, stalles, balcons, 5 fr.; — Parquets et deuxièmes loges de face, 4 fr.; — Deuxièmes loges de côté, 3 fr.; — Parterre et troisièmes loges, 2 fr.; — Amphithéâtre, 1 fr.; — Parais, fr. 0,50.

On peut retenir les places d'avance chez M. J. Casimir, contrôleur en chef, rue Emile Cuveller, 11 et 13, et chez les auteurs.

Chronique artistique

Nous apprenons avec le plus vif intérêt que notre concitoyen, M. Fernand Plangère, qui a su conquérir en si peu de temps la meilleure sympathie du public bruxellois, après avoir joué pendant un an et demi au Théâtre du Bois-Sacré, donne en ce moment une brillante série de représentations du « Mâle », de Camille Lemonnier, sur la scène du Théâtre des Galeries, où il obtient, avec M^{lle} Thulau, M^{lle} Dangely et Willy, le plus grand succès.

Après cette série, il partira immédiatement pour le Théâtre du Winter, de Liège, pour y faire plusieurs créations intéressantes.

Chronique Financière

Carrières et Fours et Dolomie de Floreffe. — Cette Société vient de publier une notice relative à la création d'obligations hypothécaires, décidée par l'assemblée du 6 avril 1918.

En date du 4 juin 1918 une hypothèque pour sûreté de la somme de 300.000 fr. montant d'un emprunt hypothécaire de même montant et de 3 années d'intérêt dont la loi réserve le rang sur la totalité des biens de la Société.

Le dit emprunt est composé de 600 obligations hypothécaires au porteur productives d'un intérêt annuel de 6 %, payable le 1^{er} juillet et 1^{er} janvier de chaque année; elles sont remboursables au pair par voie de tirage au sort en 25 années ou anticipativement.

L'industrie minière et métallurgique de la province de Namur. — D'une statistique officielle, récemment publiée, nous extrayons les données suivantes sur les industries extractives et métallurgiques dans la province de Namur en 1916 :

1^{re} Mines de houille. — Pendant l'année sous revue, 9 mines de houille, avec 14 sièges, ont été en activité dans notre province. Le nombre moyen de jours d'extraction par siège s'est élevé à 253, et le nombre total de jours par mine à 243.

Au total, 465.550 mètres carrés ont été exploités donnant 10.68 quintaux par mètre carré.

2^{re} L'industrie minière et métallurgique de la province de Namur. — D'une statistique officielle, récemment publiée, nous extrayons les données suivantes sur les industries extractives et métallurgiques dans la province de Namur en 1916 :

1^{re} Mines de houille. — Pendant l'année sous revue, 9 mines de houille, avec 14 sièges, ont été en activité dans notre province. Le nombre moyen de jours d'extraction par siège s'est élevé à 253, et le nombre total de jours par mine à 243.

Au total, 465.550 mètres carrés ont été exploités donnant 10.68 quintaux par mètre carré.

2^{re} L'industrie minière et métallurgique de la province de Namur. — D'une statistique officielle, récemment publiée, nous extrayons les données suivantes sur les industries extractives et métallurgiques dans la province de Namur en 1916 :

1^{re} Mines de houille. — Pendant l'année sous revue, 9 mines de houille, avec 14 sièges, ont été en activité dans notre province. Le nombre moyen de jours d'extraction par siège s'est élevé à 253, et le nombre total de jours par mine à 243.

Au total, 465.550 mètres carrés ont été exploités donnant 10.68 quintaux par mètre carré.

2^{re} L'industrie minière et métallurgique de la province de Namur. — D'une statistique officielle, récemment publiée, nous extrayons les données suivantes sur les industries extractives et métallurgiques dans la province de Namur en 1916 :

1^{re} Mines de houille. — Pendant l'année sous revue, 9 mines de houille, avec 14 sièges, ont été en activité dans notre province. Le nombre moyen de jours d'extraction par siège s'est élevé à 253, et le nombre total de jours par mine à 243.

Au total, 465.550 mètres carrés ont été exploités donnant 10.68 quintaux par mètre carré.

2^{re} L'industrie minière et métallurgique de la province de Namur. — D'une statistique officielle, récemment publiée, nous extrayons les données suivantes sur les industries extractives et métallurgiques dans la province de Namur en 1916 :

1^{re} Mines de houille. — Pendant l'année sous revue, 9 mines de houille, avec 14 sièges, ont été en activité dans notre province. Le nombre moyen de jours d'extraction par siège s'est élevé à 253, et le nombre total de jours par mine à 243.

Au total, 465.550 mètres carrés ont été exploités donnant 10.68 quintaux par mètre carré.

2^{re} L'industrie minière et métallurgique de la province de Namur. — D'une statistique officielle, récemment publiée, nous extrayons les données suivantes sur les industries extractives et métallurgiques dans la province de Namur en 1916 :

1^{re} Mines de houille. — Pendant l'année sous revue, 9 mines de houille, avec 14 sièges, ont été en activité dans notre province. Le nombre moyen de jours d'extraction par siège s'est élevé à 253, et le nombre total de jours par mine à 243.

Au total, 465.550 mètres carrés ont été exploités donnant 10.68 quintaux par mètre carré.

La puissance moyenne géométrique a été de m. 0,79.

Les mines ont produit 497.150 tonnes de charbon maigre pour une valeur globale de fr. 8.415.300, soit fr. 16,93 la tonne. Les stocks à la fin de l'année s'élevaient à 46.370 tonnes. Les dépenses totales se sont chiffrées par fr. 8.894.600 ou fr. 17,89 à la tonne. Dans ces dépenses les salaires bruts intervenaient pour fr. 4.167.900, et les autres frais, y compris fr. 704.650 de dépenses de premier établissement s'élevaient à fr. 4.726.700.

La production annuelle nette par ouvrier à veine a été de 814 tonnes, par ouvrier de l'intérieur de 195 et de 140 tonnes, par ouvrier de l'intérieur et de la surface réunis. Le nombre total des journées a atteint 1.001.250 et les salaires nets fr. 4.068.400. Le salaire journalier moyen s'est chiffré comme suit :

	Salaires
	brut net
Ouvriers de l'intérieur	Fr. 4.54 4.44
Ouvriers de la surface	» 3.24 3.16
Ouvriers à l'intérieur et de la surface réunis	» 4.16 4.06
Ouvriers à veine	» 5.20 5.08

Parmi les ouvriers de l'intérieur, il y avait 115 garçons de 11 à 16 ans et 2434 hommes au-dessus de 16 ans; à la surface, il y avait 117 garçons de 14 à 16 ans, 828 hommes au-dessus de 16 ans, 10 filles de 12 à 16 ans, 30 femmes de 16 à 21 et 18 femmes au-dessus de 21 ans, soit au total 3.552 ouvriers, dont 2.549 à l'intérieur et 1.003 à la surface et 611 ouvriers à veine.

Il y a eu 8 accidents de personnes, dont 4 tués et 4 blessés.

(A suivre.)

Petites Consultations

Sous cette rubrique nous répondrons — dans la mesure du possible — aux questions que l'on voudra bien nous poser.

Ce sera, si l'on veut, la « Boîte aux lettres » de l'Echo dont tous nos amis pourront user et même abuser.

THÉÂTRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. — Soirée à 7 h.

Programme du 15 au 21 août

Au cinéma : « Cœurs de Frères », drame en 3 p.; — Si l'Amour n'était pas, comédie burlesque en 2 parties; — Erreur fatale, drame; — Incinération d'Immortels, documentaire; — Amour de Matelot, drame en 2 parties.

Au music-hall : « Les Italas », travail sur corde; — « O'Connor », travail sur fil de fer.

* JARDIN D'ÉTÉ *

Hôtel de Hollande

PLACE DE LA GARE, 3-4 — NAMUR

Tous les jours, de 3 à 8 heures.

CONCERT SYMPHONIQUE